TOMBÉ DU CIEL, UN EMBLÈME AVIAIRE TOUT FAIT

Grand temps pour qu'on l'officialise !

Un hommage particulier à la PETITE NYCTALE

à l'occasion de la sortie de la 12e édition de la revue Veritas Acadie

L'importance d'avoir des symboles et de s'y rallier est un élément important pour tout peuple, et ce fait a été à l'esprit des penseurs acadiens dès la première grande convention acadienne de 1881, à Memramcook, lors de laquelle avait été adoptée la date de la fête nationale acadienne. Le tricolore étoilé, un insigne, une devise et l'hymne national en latin avaient par la suite été adoptés dès la convention de Miscouche tenue en 1884. En 1994 à Chéticamp, on avait adopté une version française de l'hymne national. Depuis, l'adoption de symboles officiels semble avoir cessé en Acadie, alors qu'elle s'est poursuivie ailleurs.

L'artiste-peintre Claude Picard, d'Edmundston, de renommée internationale pour ses six tableaux à Grand-Pré sur la Déportation, avait voulu y figurer la « petite chouette acadienne » sur chacun des six tableaux de la série des *Grandes heures du peuple acadien* (Musée acadien, Miscouche) parce que pour lui, cette hardie et tenace petite chouette était devenue la candidate idéale pour être l'emblème aviaire idéal des Acadiens. D'autant plus qu'elle favorise l'adhésion des jeunes générations à l'esprit de l'Acadie, peut-être parce qu'avant tout, elle était maître-chasseur et une grande survivante. Elle est présente toute l'année, partout en Acadie, d'un océan à l'autre au Canada, et jusqu'en Louisiane, l'hiver.

De tous les oiseaux d'Amérique, la « petite chouette acadienne» de son nom latin dès 1788 « *Aegolius Acadicus* » (signifiant « chouette acadienne ») est le seul oiseau dans la multitude des peuples qui porte déjà notre nom. Elle nous attend. / Info : chouetteacadienne.siva@gmail.com / 902.854.3577

Source : Communiqué de la Société internationale Veritas Acadie.